

ACOUSTIC ABRIFIBER 7 mm

*Isolation acoustique du sol
composée de 2 couches*



35 dB

**Cet isolant de sol atteint un indice
d'amélioration acoustique de 35 dB
avec du béton cellulaire comme
couche de remplissage.**



Acoustic Abri fi ber 7 mm est un isolant acoustique de sol composé de deux couches. La 1ère couche est constituée d'une mousse de polyéthylène de 3 mm-35 kg / m³ avec impression en grille, suivie d'une couche de feutre acoustique de 4 mm. Le complexe acoustique a un recouvrement de 100 mm qui est placé en clinker. L'Acoustic Abrifiber 7 mm répond à la norme NBN S01-400-1 pour les bâtiments résidentiels.

Placement

- La chape est placée flottante au-dessus de cette isolation contre les bruits d'impact.
- La chape et la couche de remplissage sont conformes au rapport du CSTC DE-AC-0169 AC-20-057-01-N
- Le résultat de l'isolation aux bruits d'impact est principalement déterminé par la qualité de son installation. L'Acoustic ABRIFIBER doit toujours être installé avec un recouvrement de 100 mm.
- L'Acoustic Abrifiber est placé à plat sur la couche de remplissage. Un soin particulier doit être apporté à la construction des endroits où passent des tuyaux verticaux aller au sol, aux portes, aux coins. Il est également recommandé d'utiliser un ruban anti-vapeur pour éviter les ponts acoustiques.
- L'Acoustic Abrifiber ne doit pas être soulevé contre un mur. L'isolation de bordure doit toujours être placée entre la chape et le mur ou contre toute autre connexion verticale avec le sol (conduits de traversée). Pour un placement idéal contre le mur et les coins, nous avons des bandes de bordure de 2 x 2 mm (blanc-vert) sans encoche. Cet isolant doit toujours dépasser d'au moins 20 mm au-dessus du niveau de la finition finale du sol. Une fois la chape coulée et le revêtement de sol posé, l'excédent d'isolant peut être coupé et les bords finis (mise en place des plinthes).
- Avant d'installer les plinthes, un joint élastique doit être placé.

ACOUSTIC ABRIFIBER 7 mm

*Isolation acoustique du sol
composée de 2 couches*

Spécifications

Valeur acoustique	Atteint un indice d'amélioration acoustique de 35 dB avec du béton cellulaire comme couche de remplissage et se conforme ainsi à un confort acoustique accru selon la norme acoustique NBN S01-400-1 pour immeubles résidentiels du 14-04-2009
Rapport CSTC	DE-AC-0169 AC-20-057-01-N
Épaisseur	7 mm
Densité	49 kg/m ³
Dimensions	1,20 m x 40 m avec volet 100 mm
Couleur	gris-blanc
Structure	plat
Valeur Δ	0.035 W/m/K
Compression	0,003 MPa selon EN 826 (10% de déformation)
Rigidité dynamique	5 MN / m ³ après 24 heures selon NBN EN 29052-1
Autres	Élastique Résistant à la plupart des produits chimiques Sans HCFC

***Bandes Périphériques assortis: Bandes Périphériques 2x2 Vert**

Acoustic Abrifiber 7 mm

épaisseur	largeur	longueur
7 mm	1,20 m	40 m